



La SEII a le plaisir de vous inviter à participer à son prochain webinaire, qui aura lieu le

lundi 4 octobre 2021, à 18 h. précises

et au cours duquel

Mme Karen BOERS, fondatrice et directrice de BeCode

traitera du sujet suivant :

Inclusion numérique : comment surmonter la fracture croissante en matière de compétences numériques



Titulaire d'un Master en langues germaniques et d'un diplôme complémentaire en linguistique, Karen Boers est une entrepreneuse à impact social. Elle a cofondé et dirige l'école de codage BeCode, qui a permis à des centaines d'adultes de se recycler en développeurs web compétents, quels que soient leurs antécédents et leur (manque de) diplôme et expérience.

Forte de l'expérience acquise lors de la création des associations de startups belges (Startups.be) et européennes (European Startup Network), ainsi que du centre d'enseignement technologique unique BeCentral, elle s'efforce de créer des projets évolutifs et durables ayant un objectif sociétal.

Nous vivons dans une société au sein de laquelle de rapides évolutions numériques et technologiques ont un impact important sur tous les aspects de notre existence. La crise du coronavirus a clairement démontré les opportunités que permettent les technologies numériques. Mais elle a aussi, hélas, révélé les inégalités liées aux compétences numériques.

BeCode a pour mission d'aider à surmonter cette fracture numérique en faisant entrer les « talents inexploités » sur le marché du travail par le biais de campagnes de sensibilisation proactives et de programmes de formation pratique.

Au cours de ce webinaire, nous examinerons de plus près l'importance qu'il y a à pouvoir surmonter cette fracture numérique, projet dont les particularités pourraient nous aider à contribuer à une société et une main-d'œuvre plus inclusives.

Comme écrit dans l'en-tête, le webinaire commencera à 18 h 00 précises. La présentation durera environ 40 minutes, après quoi un certain temps sera disponible pour les questions et réponses.

La participation est gratuite pour les membres de la SEII et pour les étudiants.

Par contre, une contribution de 20 € est demandée aux autres participants : elle est à verser au compte bancaire BE63 3101 3976 9208 (BIC : BBRUBEBB) de la SEII, rue d'Egmont 11 à 1000 Bruxelles.

Le nombre de participants est limité à 100. L'inscription préalable est obligatoire ; elle sera clôturée au plus tard à 14 h le jour de l'événement.

Les participants recevront le lien de connexion le matin du jour du webinaire.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le formulaire disponible via le lien suivant :

**<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSePJP6nE1czZNRaJMbsIWwRfzIWL0AOggH74pGUaScnBYqUQw/viewform>
(qui est également disponible sur notre site web www.seii.org)**

Si vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire, veuillez envoyer un e-mail à info@seii.org, en spécifiant vos nom et prénom, un n° de téléphone mobile ou fixe, et l'événement auquel vous vous inscrivez : webinaire du 4 octobre.

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), ASBL – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels
N° d'entreprise : 0471 474 339 – Tél. mob. : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org

Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier de la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître ces données, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d'un accord formel ou tacite.
